

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE PLOURAC'H – n°03

Séance du : 20 juillet 2026

L'an deux mil-vingt-six le vingt juillet à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de PLOURAC'H, dûment convoqué le huit juillet, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil de la mairie, sous la présidence de Monsieur Yannick LARVOR, Maire.

Présents : Yannick Larvor, Jean-Pierre Guillerm, Huguette Larhantec, Corinne Lozac'h, Véronique Dilasser, Alain Le Coant, Claude Cario, Marie-Amélie Pons et Lynda Loiseaux

Absents : Philippe Le Guilcher, Aurélien Fer

Secrétaire de séance : Huguette Larhantec

2026-07 20 03

OBJET : Demande de dérogation au PLUi

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Monsieur Florian BENCHORA acquéreur de la parcelle WY 48 au lieu-dit de Klempétu, qui souhaite réhabiliter un ancien bâtiment agricole en maison d'habitation. Ce bâtiment qui fut autrefois une habitation se situe en zone A et le PLUi actuel ne permet pas cette réhabilitation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des présents décide de demander une dérogation au service instructeur de l'Agglomération pour que ce bâtiment puisse être rénové et transformé en habitation.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
et ont signé tous les membres présents.

Pour expédition conforme,
Le Maire

